

# RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

## TOOLKIT D'INFORMATION



Photos par Mohamed Moctar Tlayor



## 1. LE PROGRAMME RÉGIONAL WACA

Développé en partenariat avec les populations d'Afrique de l'Ouest qui vivent sur la côte et en dépendent pour leurs moyens de subsistance, leur nutrition, leur sécurité alimentaire et leur prospérité, le programme WACA appuie les efforts déployés par les pays pour améliorer la gestion de leurs ressources côtières communes et réduire les risques naturels et anthropiques sur les communautés côtières. Un financement de US \$222 millions a été octroyé pour la résilience côtière dans les six pays suivants : Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal, São Tomé et Príncipe, et Togo. WACA stimule le transfert de connaissances, encourage le dialogue politique entre les pays et mobilise des financements publics et privés pour lutter contre l'érosion côtière, les inondations, la pollution et faciliter l'adaptation au changement climatique. Le programme WACA comprend des projets nationaux, des activités de soutien et d'intégration régionale, et une plate-forme permettant d'élargir les connaissances, le dialogue et le financement.

## 2. WACA EN MAURITANIE

Le projet financera le renforcement des dunes côtières protégeant Nouakchott et le remplissage des failles prioritaires par les techniques de fixation biologique et mécanique. La délimitation des voies de circulation sur les dunes évitera leur dégradation par les activités humaines. Dans le parc national de Diawling, l'une des digues existantes sera prolongée et réhabilitée pour minimiser les risques. Dans la zone transfrontalière avec le Sénégal, les mangroves seront plantées pour servir de tampon et lutter contre l'érosion de l'embouchure du fleuve Sénégal et l'éco-tourisme sera financé. Une étude technique approfondie étudiera la faisabilité d'un réapprovisionnement transfrontalier des plages artificielles.

À ces mesures de réduction des risques s'ajouteront des activités communautaires financées dans huit communautés afin de permettre un développement durable du littoral. Les consultations portant sur la préparation de plans de résilience et d'adaptation avec les communautés locales de Ndiago, un petit village touché par l'érosion côtière dans le sud, seront soutenues par le projet. Enfin, la Baie de l'Etoile, un écosystème riche et fragile situé au nord de Nouadhibou, sera gérée de manière durable en mettant l'accent sur la sécurisation de son statut de monument protégé, la promotion de l'éco-tourisme et la protection de la biodiversité. Toutes les activités seront conçues et mises en œuvre par le ministère de l'environnement.

## 3. FINANCEMENT

Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie: US \$2,000,000  
Banque mondiale: US \$20,000,000

## 4. COMPOSANTES DU PROJET

### Composante 1 : Renforcement de l'intégration régionale et des investissements pour une gestion côtière améliorée

Mise en œuvre grâce à une subvention du département d'intégration régionale de l'Association internationale de Développement de US \$12 millions qui sera fournie à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), avec un accord subsidiaire avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui contactera la Convention d'Abidjan (ABC) et le Centre de Suivi Ecologique (CSE) pour des travaux spécifiques.

### Composante 2 : Renforcement des politiques et institutions nationales

Soutien à la Mauritanie pour fixer son cadre stratégique, politique et réglementaire sur le littoral, et le développement d'un système de suivi du littoral en lien avec le PDALM actualisé (2017). Les activités seront mises en œuvre dans le cadre de six sous composantes : (i) renforcement des institutions et de la gouvernance ; (ii) renforcement du cadre législatif, réglementaire et politique ; (iii) planification spatiale et multisectorielle du littoral ; (iv) outils d'aide à la décision (comptabilité bleue) ; (v) système d'alerte précoce et Hydromet ; et (vi) mise en place d'un mécanisme national pour l'observation du littoral.

### Composante 3 : Renforcement des investissements nationaux physiques et sociaux

Les résultats du plan multisectoriel relatif au littoral mauritanien, réalisé dans le cadre du programme WACA et validé en 2017, ont confirmé les secteurs d'intervention prioritaires face aux risques côtiers identifiés par la MOLOA. Il s'agit de Nouakchott au centre, Nouadhibou au Nord et la zone frontalière avec le Sénégal y compris le Parc National du Diawling et la commune de Ndiago au Sud.



**Investissements physiques**

- Nouakchott : colmatage des brèches, fixation des dunes et franchissement du cordon dunaire
- Diawling : fixation du cordon dunaire, réhabilitation et extension de la digue existante.

**Investissements sociaux**

- Activités de développement communautaire : initiatives de renforcement de la résilience et d'amélioration des moyens de subsistance et du bien-être des populations dans huit communes : Sebkha (chaîne du froid; séchage du poisson), El Mina (Salines), Tevragh Zeina (aménagement des marres), Dakhlet Nouadhibou (tissage de filet et chaîne du froid), Benichab, Keur Macen (villages de Ndaigo), Tiguint, et Chami.
- Aménagement et protection de la Baie de l'étoile : mesures de protection de la biodiversité au niveau de la rivière à Spartine, financement d'un cadre de gestion environnemental et social, et financement de travaux et d'équipement pour des éco-lodges.

**Réduction de la pollution et gestion des déchets**

- Assistance dans l'élaboration des termes de références pour la recherche d'un partenariat public-privé pour des stations de réception des déchets liquides (Nouakchott et Nouadhibou) ;
- Étude sur les options pour l'alimentation du fonds d'intervention pour l'environnement.

**Collaboration transfrontalière avec le Sénégal**

- Renforcement de capacités des deux parties pour la gestion des risques environnementaux relatifs aux activités pétrolières et gazières ;
- Régénération des écosystèmes de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Sénégal et relance de l'écotourisme transfrontalier ;
- Suivi et prise en charge du phénomène de l'érosion côtière dans le secteur frontalier commun.

**Composante 4 : Coordination, appui à la mise en œuvre et gestion du projet**

Les organes de gestion du projet sont : l'Unité de Gestion du Projet, le Comité national de Pilotage et le comité technique multisectoriel. L'objectif de cette composante est d'assurer l'exécution quotidienne, la communication et le suivi-évaluation du projet.

**5. CARTOGRAPHIE DES ZONES D'INTERVENTION ET BÉNÉFICIAIRES DU PROJET**

**CARTE**

## 6. INDICATEURS DE RÉSULTATS

<b>Indicateur 1</b> : Nombre de ménages dans les zones côtières de la Mauritanie épargnés du risque d'érosion grâce aux interventions du projet (désagrégé par zone urbaine / rurale)	<b>4 879</b>
<b>Indicateur 2</b> : Nombre de ménages dans les zones côtières de la Mauritanie épargnés du risque d'inondation grâce aux interventions du projet (désagrégé par zone urbaine / rurale)	<b>41 581</b>
<b>Indicateur 3</b> : Nombre de ménages dans les zones côtières de la Mauritanie avec un risque de pollution contrôlé (désagrégé par zone urbaine / rurale)	<b>NA</b>
<b>Indicateur 4</b> : Proportion des bénéficiaires notant de manière satisfaisante les interventions du projet (désagrégé par sexe)	<b>75</b>
<b>Indicateurs clés intermédiaires :</b>	
<b>IRI Indicateur 1.1</b> : Pays qui soumettent dans les délais, les ensembles de données à l'Observatoire régional (nombre)	<b>Oui</b>
<b>RI Indicateur 2.1</b> : Score sur les instruments de politiques et le cadre juridique	<b>5</b>
<b>RI Indicateur 2.2</b> : Comité interministériel sur le littoral établi et opérationnel	<b>Oui</b>
<b>RI Indicateur 2.3</b> : Système national d'alerte précoce opérationnel selon des critères définis	<b>Oui</b>
<b>RI Indicateur 3.1</b> : Zone côtière ciblée avec des mesures de lutte contre les inondations (ha) (désagrégés par pays, urbain / rural)	<b>12 590</b>
<b>RI Indicateur 3.2</b> : Segment de trait de côte protégé dans les zones ciblées grâce aux mesures de lutte contre l'érosion côtière (km) (désagrégation par pays)	<b>51,5</b>
<b>RI Indicateur 3.3</b> : Nombre d'écosystèmes naturels conservés et/ ou restaurés (désagrégé par pays)	<b>3</b>
<b>RI Indicateur 3.4</b> : Nombre de ménages dans les zones ciblées ayant accès à des activités de subsistance améliorées	<b>44 000</b>

## CONTACTS

Mme Fatimetou Soueidatt, Coordinatrice de projet | f.soueidatt@gmail.com | Tel : XXXXX Adresse de l'Unité de Gestion du Projet: